

Département

Pyrénées Atlantiques

Arrondissement

Pau

Commune de Gelos**Procès verbal du conseil municipal du vingt-sept septembre deux mil vingt et un**

Le vingt-sept septembre mil vingt et un à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du conseil municipal : 27**Nombre de conseillers en exercice : 27****Nombre de conseillers présents physiquement : 20****Nombre de conseillers votants : 27****Date de la convocation : 21/09/2021****Date d'affichage : 30/09/2021**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
BARAT-TOUIG	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne		X	Mme Delquignie	
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge		X	Mme Barat-Touig	
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier		X	M Leydert	
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre		X	M. Mora	
JAÉGLÉ	Christine	X			
CHARPENTIER	Hélène	X			
GUERIN	Stéven		X	M. Claverie	
MARQUET	Sandrine	X			
CONESA	Claire		X	Mme Boone	
BOONE	Emmanuelle	X			
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie		X	Mme Casenave	
AUGUSTO	Alain	X			

Art 1 - La cession définitive d'une partie des parcelles AD315 et AD369, pour le détachement d'un lot de 481 m², dans le respect des règles du droit civil régissant la cession immobilière et dans le respect des dispositions inhérentes à la qualité de personne publique vendeur.

CHARGER

Art 2 - Le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération et notamment de signer l'acte de vente qui sera reçu par notaire.

ABROGER

Art 3 - La délibération 2021-11, Approbation du principe de cession parcelles AD315 (en partie).

Délibération votée :

Pour : Unanimité

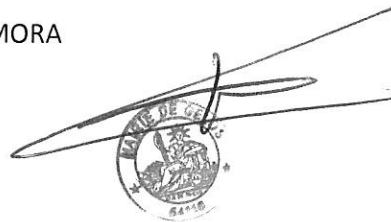
Contre : 0

Abstention : 0

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents
Fait à Gelos, le 27 septembre 2021
Le Maire,

Pascal MORA



Envoyé en préfecture le 30/09/2021

Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le



ID : 064-216402370-20210927-2021_46-DE